



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 octobre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 octobre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 novembre 2005

**Pôle Sports - Etude de faisabilité et de programmation pour la
Maison des Loisirs et du tourisme sportif - Autorisation à signer le
marché**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Guillaume JUIN donne pouvoir à M. Yannick TARDY.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à Mme Valérie UZANU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
Mme Fabienne RAVENEAU donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 octobre 2005

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans la poursuite du Pôle Sports composé autour de 5 équipements complémentaires, et après la désignation du maître d'œuvre pour le Stade et le lancement du concours d'architecture pour la réalisation du Centre de développement du sport, de la Halle des sports, de l'Espace acrobatique ; la dimension plus touristique du projet au travers la maison des loisirs et du tourisme sportif a également pris de l'ampleur avec sa définition.

Le lancement d'une étude de faisabilité et de programmation pour cet équipement (situé hors du site Pôle Sports) avait été acté en Conseil municipal de mars 2004. La précision de la commande en vue de la rédaction du cahier des charges de la consultation a été menée avec les acteurs locaux et régionaux dans le cadre des groupes de travail du Comité Scientifique qui se sont déroulés entre juin 2004 et mars 2005.

Dès lors, le marché d'études à venir a fait l'objet d'une procédure de consultation par appel d'offres et la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 13 octobre 2005 a procédé à la désignation de l'attributaire.

Il s'agit :

- pour l' « Etude de faisabilité et de programmation de la Maison des Loisirs et du Tourisme sportif » de France Service Patrimoine (FSP), pour un montant de 54 760.00 € HT, soit 65 492.96 € TTC, inscrit à l'acte d'engagement.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer le marché avec France Service Patrimoine pour un montant de 65 492.96 € TTC

- imputer les dépenses correspondantes sur le chapitre 43003001, Fonction 400, Compte nature 2031.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	31
Contre :	0
Abstention :	7
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Amaury BREUILLE